

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 80 (2018)

**Heft:** 6-7

**Rubrik:** Marché

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le travail intensif du sol gagne du terrain

Lemken est présent sur le marché suisse et y distribue ses produits depuis 20 ans. *Technique Agricole* s'est entretenu avec son directeur, Anthony van der Ley, à propos de la situation actuelle et de l'évolution à venir du fabricant de machines agricoles.

Roman Engeler

**Technique Agricole:** Le secteur des machines agricoles devrait bientôt repartir à la hausse, quelle est la situation de Lemken ?

Anthony van der Ley : Lemken a déjà enregistré une croissance des ventes de 11% l'année passée, ce qui est bien mieux que ce qui était originellement prévu. Les raisons sont variées, il y a notamment la faiblesse de l'euro par rapport au dollar. En fait, dans le secteur, l'on pense que cet essor devrait avoir une fin à un moment ou à un autre. Mais nous voyons que les commandes entrantes de cette année restent à un niveau élevé jusqu'à ce jour. Si la situation se maintient, Lemken 2018 enregistre un chiffre d'affaire de 400 millions d'euros, c'est-à-dire à nouveau une croissance de plus de 10%.

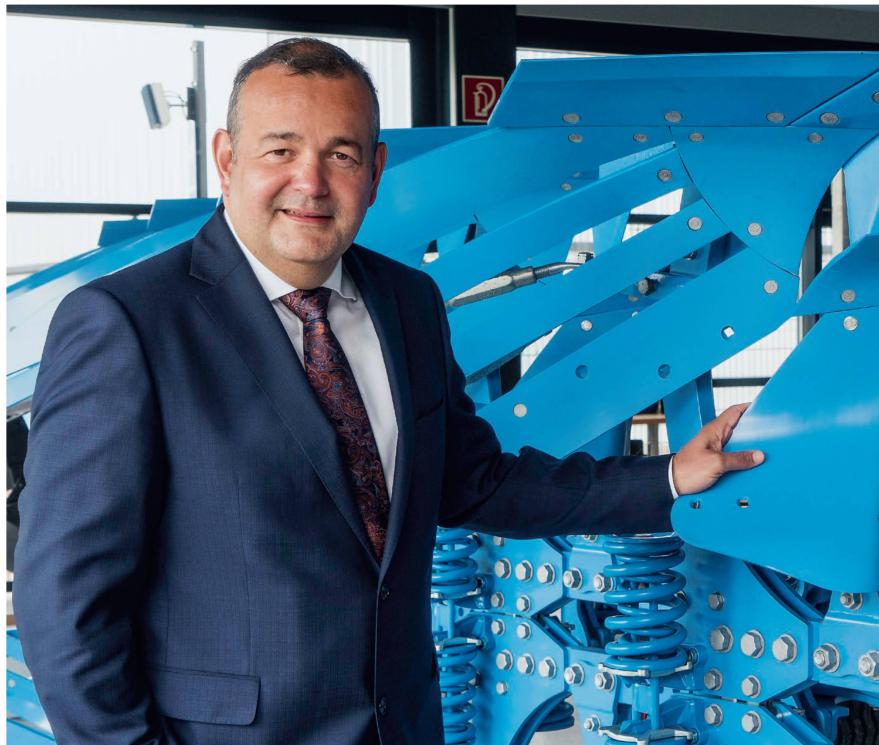
**Cela veut-il dire que les clients devront attendre plus longtemps les machines qu'ils ont commandées ?**

Chaque médaille a son revers. Dans ce contexte, ce sont des délais de livraison plus longs de nos prouits. A cause de ce nombre important de commandes, les délais de livraison de certaines machines s'étendent jusqu'à la fin de l'automne. Un revendeur qui n'a pas mis en place une bonne planification aura donc des difficultés à recevoir les machines souhaitées cette année.

**Pouvez-vous donner un exemple ?**

Nous avons récemment reçu une commande d'Ouzbékistan pour 600 charrues. C'est une belle commande, mais nous avons dû la refuser, car nous n'aurions simplement pas pu l'exécuter dans les délais souhaités, et aussi parce que nous voulons soutenir les distributeurs d'Europe occidentale.

**Prévoyez-vous donc des modifications de la production, à tout le moins une extension de vos sites ?**



Anthony van der Ley (54 ans), Néerlandais de naissance, est arrivé chez Lemken en 2012 en tant que directeur général (CEO). Constructeur de machines et gestionnaire d'entreprise de formation, il a travaillé auparavant chez plusieurs fabricants de machines agricoles, et dernièrement chez Kverneland et Kuhn. Photos: Lemken

Lemken a toujours investi de manière anticyclique dans les années difficiles passées de 2014 à 2016. Ceci signifie que nous avons amélioré ou étendu nos capacités alors que les affaires ne battaient pas leur plein. Vue sous cet angle, notre production est à jour. Ce sont plutôt les fournisseurs de petite ou moyenne taille qui nous posent problème aujourd'hui. Ils approvisionnent de nombreux fabricants d'un secteur du machinisme agricole en pleine croissance et ne sont pas du tout en mesure de livrer plus. Parfois ils augmentent leurs prix dans l'espoir de ne pas recevoir de commande.

**De nouveaux sites sont-ils prévus ?**

Oui, nous prévoyons de nouveaux sites, concrètement aux Etats-Unis et en Russie.

**Quels sont les marchés actuellement intéressants pour Lemken ?**

L'Europe occidentale se montre globalement stable. En Grande-Bretagne, le Brexit imminent s'avère jusqu'à présent plutôt positif pour les agriculteurs. Cependant, personne ne peut dire ce qui se passera après 2019. Nous progressons également bien en Russie et en Ukraine, malgré le long hiver connu par ces pays. Tout va bien aussi au Canada et aux Etats-Unis. Toutefois, aux

Etats-Unis, il règne une certaine incertitude sur la politique qu'adoptera l'administration Trump et sur ses conséquences concrètes.

#### **Et où la situation est-elle à l'opposé ?**

Ce qui m'inquiète, c'est la France, le plus grand marché de l'agriculture en Europe occidentale. La pré-saison s'est mieux déroulée que prévu, mais après, c'est devenu très, très calme. En Chine, Lemken est le plus grand producteur d'appareils agricoles, et nous y sommes aussi souvent copiés. Pourtant, pour le moment, le marché chinois s'affaiblit fortement..

#### **Quelles sont les perspectives en Suisse pour Lemken ?**

Lemken est actif en Suisse depuis de nombreuses décennies déjà. Au début, nous travaillions avec un importateur général avant de devenir autonome. Le 1er janvier 1998, Lemken a ouvert sa propre succursale avec Hans von Aesch comme responsable des ventes. Il a mis en place une collaboration directe avec un réseau de revendeurs régionaux. Depuis, Lemken a été en mesure de considérablement renforcer sa position sur le marché.

Aujourd'hui, 20 ans se sont écoulés, et nous souhaitons fêter cet anniversaire avec des actions spéciales au cours de cette année. Notre équipe (Andreas Rutsch, responsable pour la Suisse alémanique, Karl Bühler, responsable pour la Suisse romande, et Stefan Müller, notre technicien du service après-vente) collabore avec environ 30 revendeurs actifs. Les principales sources de revenus

sont les charrues, les cultivateurs, les déchaumeurs et les herses rotatives/combinés de semis. Mais nous progressons également avec les pulvérisateurs. Je voudrais dire que la Suisse nous convient bien, car les Helvètes apprécient la qualité. Lemken ne symbolise pas les produits bon marché, mais plutôt le contraire.

#### **Voulez-vous poursuivre dans le concept de distribution actuel, c'est-à-dire sans importateur ?**

Normalement, nous abordons un nouveau marché en collaborant avec un importateur. Lorsque nous atteignons ensuite une certaine taille, nous préférerons travailler avec nos propres représentants. Nous poursuivrons en Suisse la voie que nous avons empruntée. Nous voulons des collaborateurs qui se lèvent le matin et pensent à Lemken toute la journée et se déplacent pour Lemken.

#### **Quels sont les groupes de produits particulièrement concernés par le boom actuel, et ceux qui le sont moins ?**

Tout va très bien dans la culture des sols et, dans ce segment, pour les charrues. Nous constatons depuis quelques années une croissance constante de la demande. De manière générale, la culture des sols plus intensive, contexte dans lequel s'inscrivent les cultivateurs, gagne à nouveau du terrain. Le matériel de semis se trouve à un niveau stable. La protection des cultures connaît un léger recul. On ne peut pas encore dire avec précision s'il s'agit déjà des premières conséquences de certains courants politiques.

#### **Quel objectif de vente avez-vous en tête à moyen terme ?**

Il y a quelques temps, je me suis demandé ce que devons-nous faire pour enregistrer un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros, et donc gagner 60 millions d'euros, pour un 60e anniversaire ? Tel est mon objectif !

#### **Voulez-vous atteindre cet objectif avec la croissance interne ou externe ?**

Aussi bien l'une que l'autre. Sur le plan interne, il existe encore certainement du potentiel d'optimisation ici ou là. Mais l'adoption de nouveaux produits et appareils, par exemple dans le domaine des bineuses équipées de caméras, peut contribuer à atteindre cet objectif.

#### **Qu'en est-il des acquisitions d'entreprises ?**

Je n'exclus pas le rachat à l'avenir de l'une ou l'autre société. Pour ce faire, une telle société devrait avoir un portefeuille de produits complémentaire à celui de Lemken, tout en évoluant dans le segment de la culture des sols et des équipements de semis et de protection des cultures. Des nouvelles tendances se font sentir dans le domaine de l'agriculture, c'est pour cette raison que nous sommes ouverts à de nouveaux partenariats.

#### **Existe-t-il des idées concrètes à ce sujet ?**

Nous nous penchons de près sur les nouvelles technologies. Je pense que l'agriculture sera complètement différente dans dix ans. Les machines agricoles intelligentes et mises en réseau ouvriront à l'avenir de nombreuses possibilités de nouveaux services et produits qui faciliteront et rendront plus efficaces les processus agricoles. Je pense que cette évolution est fascinante.

C'est la raison pour laquelle Lemken a noué un partenariat stratégique avec la start-up hollandaise « AppsforAgri ». Grâce à cette collaboration, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer à nos clients des stations météo simples, mais robustes, qui enregistrent la température et l'humidité sur trois niveaux, c'est-à-dire dans l'air, dans les cultures et dans le sol, et qui les transfèrent sur le téléphone ou la tablette via un réseau basse fréquence. Ensuite, l'application fournit des conseils pour l'entretien du champ en précisant ce qu'il faut faire. La station météo peut aussi être équipée d'un pluviomètre ou d'un anémomètre.



Anthony van der Ley avec la station météo robuste que Lemken est en mesure de proposer aux clients grâce au partenariat stratégique noué avec la start-up hollandaise « AppsforAgri ».

Cela n'est qu'un exemple. Je suis convaincu que de telles technologies se multiplieront encore plus dans un avenir proche.

### **Quelle influence exerce la discussion actuelle autour du glyphosate sur votre gamme de produits ?**

J'y ai déjà fait allusion, la charrue est à nouveau utilisée de manière plus intensive, notamment en raison de certaines résistances aux herbicides. L'agriculture moderne ne pourrait fonctionner sans aucun produit chimique, même si le glyphosate venait un jour à être interdit. Nous allons perfectionner nos pulvérisateurs pour pouvoir distribuer les produits phytosanitaires de manière encore plus précise et parcimonieuse, par exemple en ne traitant que certaines plantes ou adventices.

### **Souhaitez-vous poursuivre vos activités dans le secteur de la protection des végétaux ?**

Tout à fait. Lemken est entré dans le domaine des équipements de protection des cultures il y a douze ans, après le rachat de deux entreprises. Cette entrée a peut-être été un peu sous-estimée à l'époque. La protection des cultures est différente du travail du sol ou des équipements de semis.

Nous sommes en train de développer un pulvérisateur tracté que nous présenterons l'année prochaine à l'Agritechnica. De plus, le développement d'un pulvérisateur autonome est hautement prioritaire. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec Bräutigam, un constructeur spécialisé dans les véhicules porteurs. Lemken a acquis les droits sur le véhicule sur lequel le pulvérisateur sera monté. Nous exposerons aussi ce véhicule automoteur en 2019 à l'Agritechnica.

### **Dans le secteur de la mécanisation agricole, l'on dit aujourd'hui qu'à l'avenir, la demande ne portera plus sur des machines individuelles, mais plutôt sur des «systèmes». Vous avez déjà emprunté cette voie avec vos appareils, par exemple la station météo. En tant que fabricant exclusif d'appareils, n'avez-vous pas peur d'être écarté par des full-liners qui peuvent proposer de tels systèmes en bien plus grandes quantités ?**

Il est clair que les full-liners revendiquent l'exclusivité et sont mécontents lorsqu'ils se heurtent aux produits de la concurrence chez le revendeur de machines



**«Je n'exclus pas le rachat à l'avenir de l'une ou l'autre société», confie Anthony van der Ley dans son entretien avec *Technique Agricole*.**

agricoles. On le ressent déjà dans certains marchés. Mais je suis convaincu qu'à l'avenir, des short-liners apparaîtront aux côtés des full-liners, car un généraliste ne pourra jamais proposer tout ce qu'offre un spécialiste. Un agriculteur ou un entrepreneur achète toujours ce qui lui convient le mieux. J'imagine aussi qu'il y aura à l'avenir de nombreux commerçants qui ne proposeront aucun tracteur, mais qui n'auront que des accessoires dans leur gamme et qui proposeront un excellent service pour ces appareils. Si je ne voyais pas les choses ainsi, Lemken aurait été vendu depuis longtemps.

### **Quelle influence exerce la numérisation sur les affaires de Lemken ?**

Je pense que la numérisation changera beaucoup de choses. En réalité, notre mode de conception des machines est vieux de plusieurs siècles. A l'avenir, dans la production et la fabrication, nous travaillerons avec des capteurs encore plus élaborés, afin de construire les machines avec plus de rapidité et d'efficacité. Mais la numérisation va aussi complètement changer l'agriculture.

### **Dans quelle mesure ?**

«Farming 4.0» vise toute la chaîne de création de valeurs et implique la collaboration de nombreux partenaires différents. Les machines agricoles individuelles seront aussi demandées en tant qu'élément de la chaîne de production. Les exigences en termes de fiabilité des machines augmenteront encore. Des outils de service électroniques arrivant sur le marché permettent d'exploiter les machines avec plus d'efficacité et de rende-

ment grâce à des caractéristiques et des fonctions inédites. Il y aura des innovations possédant un potentiel d'autorégulation, voire de conduite autonome. La numérisation crée un environnement que l'on peut aborder pratiquement au cas-par-cas, à chaque pousse près, grâce aux caméras et aux capteurs, que ce soit dans le secteur de la protection des végétaux ou de la fertilisation.

Voilà vers quoi nous nous dirigeons, et Lemken fera bien sûr partie du voyage !

### **Vous dirigez les opérations d'une entreprise riche en tradition qui œuvre depuis sept générations déjà. De quelle liberté jouissez-vous vraiment dans vos prises de décisions ?**

Lorsque je suis arrivé, j'ai tenu des propos très clairs: je n'assume ce poste que s'il y a un capitaine, et ce capitaine, c'est moi. L'entreprise familiale qu'est Lemken a toujours agi de manière intelligente par le passé. Elle a intégré des directeurs externes lorsqu'elle l'estimait nécessaire et que c'était la meilleure solution. Viktor Lemken, qui fêtera ses 80 ans cette année, m'a dit un jour: «Ce qui m'intéresse, c'est le détail, mais je ne voudrais pas diriger l'entreprise.»

Représentée par le père, Viktor, et sa fille, Nicola, la famille Lemken participe à la séance de la direction qui a lieu chaque lundi matin. De plus, des réunions stratégiques auxquelles elle prend également part sont régulièrement organisées. Je suis le trait d'union entre l'entreprise et ses propriétaires. La collaboration est fondée sur le principe de la transparence et de la fiabilité. Ce principe fonctionne et je n'en ai jamais été déçu. ■

# UNE OFFRE POUR CEUX QUI SAVENT COMPTER

- 171 ch ✓
- 699 Nm ✓
- Relevage avant ✓
- Pont avant suspendu ✓
- Cabine suspendue ✓
- 4 distributeurs ✓
- à partir de CHF 109'000.-\*



## LA VERSION „SWISS EDITION“ DE LA SÉRIE 6 DE DEUTZ-FAHR. 171 CH À PARTIR DE CHF 109'000.-

Avec la nouvelle Série 6, vous choisissez le tracteur polyvalent par excellence. Avec une puissance max. de 171 ch et 699 Nm, le moteur DEUTZ TCD 4.1 vous permet de grandes performances pour une consommation exemplaire. Les journées de travail qui s'allongent ne sont plus un problème grâce au confort élevé de la boîte de vitesse ZF TPT et de la cabine MaxiVision suspendue et climatisée. Vous pourrez également compter sur un équipement de base composé entre-autre de 4 distributeurs, 4 vitesses de prise de force, 12 phares de travail, un système de freinage conforme aux dernières réglementations ainsi que les pneus 650/65R38 et 540/65R28. Le tout étant naturellement inclus dans l'offre.

Obtenez une configuration personnalisée auprès de l'un de nos concessionnaires.  
**Une décision rapide vous permet d'économiser beaucoup, pour une commande jusqu'au 30.06.2018, vous pourrez obtenir le modèle 6175.4 au prix supplémentaire de CHF 3'000.- net TTC soit une économie de CHF 2'808.-.**

6175.4 pour CHF 3000.-  
supplémentaires seulement  
jusqu'à fin juin!

Votre lien direct dans votre région:

Fabien Spielmann: 079 776 00 90, f.spielmann@sdfgroup.ch  
SAME DEUTZ-FAHR Schweiz AG, Pfattstrasse 5, 9536 Schwarzenbach

\*Prix TTC. Prix de vente conseillé. La promotion est valable jusqu'au 31.07.2018 ou dans la limite des stocks disponibles. Puissance max. 164 ch, avec Boost 171 ch.  
Le tracteur illustré est équipé avec des équipements supplémentaires.

DEUTZ-FAHR est une marque de 



# La norme de dépollution 5 agite les esprits

**Le dépliant « Heute beim Kauf an morgen denken » (« Penser dès aujourd'hui à demain lors de l'achat ») des offices de l'agriculture et de l'environnement de la Suisse centrale portant sur la norme de dépollution 5 fâche le secteur des machines agricoles.**

**Heinz Röthlisberger**

« Les nouvelles technologies réduisent l'émission de gaz d'échappement dans le domaine de l'agriculture », lit-on dans le dépliant distribué depuis janvier aux agriculteurs de Suisse centrale et téléchargeable sur plusieurs sites Internet. Ce document est édité par les offices cantonaux de l'environnement, l'Union des paysans de Suisse centrale et la Conférence des offices cantonaux de l'agriculture de cette région. Ces organismes et institutions veulent sensibiliser les agriculteurs au fait qu'avec l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme de dépollution 5 de l'Union européenne (UE), les moteurs diesel seront encore plus « propres » et qu'ils émettront moins de particules et d'oxydes d'azote qu'avec la phase 4 actuelle (voir encadré).

Le dépliant formule cette recommandation : « Il est important que les agriculteurs pensent à l'avenir lorsqu'ils achètent un tracteur, un transporter, une faucheuse à deux essieux ou une moissonneuse, et que leur choix se porte sur un véhicule conforme à la norme de dépollution 5, émettant moins de substances nocives pour le bien des personnes travaillant quotidiennement avec des moteurs diesel. » En bref : les agriculteurs ne devraient plus investir dans des véhicules agricoles équipés de l'« ancienne » technologie de dépollution.

## Des « recommandations trompeuses »

La recommandation n'a pas été bien accueillie par l'Association suisse de la machine agricole (ASMA). « Via ce dépliant, on demande aux agriculteurs d'attendre que la norme de dépollution 5 de l'UE entre en vigueur et que des véhicules équipés de cette technologie de moteur soient disponibles avant d'investir dans un nouveau tracteur ou transporter, ou dans une nouvelle moissonneuse ou faucheuse à deux essieux », explique Pierre-Alain Rom, directeur de l'ASMA.



Ce dépliant des offices de l'agriculture de Suisse centrale recommande aux agriculteurs de prendre en compte la norme de dépollution 5 pour acheter un véhicule. Photo: Heinz Röthlisberger

Et ça peut durer un moment. En effet, même si la norme 5 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain, cela ne veut pas dire que seuls des véhicules répondant à cette norme seront en vente à ce moment.

« L'UE a défini des délais de transition et la mise en œuvre peut durer jusqu'en 2020, voire 2022, précise notre interlocuteur. L'ASMA s'oppose à cette allégeance hâtive. Conformément aux dispositions légales suisses, les machines et les appareils de phase 4 importés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 peuvent être vendus dans le pays sans limite de temps. De plus, l'Office fédéral des routes (OFROU) prévoit que, sous certaines conditions, les machines et appareils qui ne sont pas encore conformes à la norme 5 peuvent encore être importés pendant deux ans après le 1<sup>er</sup> janvier 2019. C'est la raison pour laquelle il est inacceptable que l'on taxe d'immorale ou d'illégale une décision d'achat prise par un client qui opte pour une machine de la norme 4. Une

telle recommandation des offices cantonaux entraîne des distorsions sur le marché que nous ne pouvons pas approuver, car tous les constructeurs ne seront pas en mesure de proposer les nouveaux produits le 1<sup>er</sup> janvier prochain », critique Pierre-Alain Rom. Ce sont avant tous les commerçants de machines agricoles de Suisse centrale qui sont concernés. Ils doivent s'attendre à ne pas pouvoir vendre leurs tracteurs conformes à la norme 4 actuellement en vigueur.

## Diminution d'émissions d'ores et déjà importante

Pierre-Alain Rom avance aussi que, grâce aux technologies innovantes, les émissions de substances nocives des véhicules agricoles ont diminué de près de 96 % entre 1999 et l'introduction de la norme de dépollution 4 en 2016 (voir les statistiques sur les seuils d'émissions de l'UE). Donc, la réduction des gaz d'échappement qu'entraîne le passage de la phase 4

à la phase 5 est minime en comparaison. Les propos du dépliant relatif à la réduction effective des émissions nocives seraient donc trompeurs.

### Le problème des vieux tracteurs

Un problème plus important en termes de gaz d'échappement que le passage de la norme 4 actuellement en vigueur à la norme 5 est celui des vieux tracteurs, explique Pierre-Alain Rom. Sur plus de 140 000 tracteurs immatriculés en Suisse avec une plaque de contrôle verte (selon l'Office fédéral de la statistique), environ la moitié accusent plus de 27 ans d'âge. « D'un point de vue technique, il serait plus logique de retirer ces vieux tracteurs de la circulation et de les remplacer par des nouveaux. Ceci permettrait d'obtenir une réduction des émissions de particules et d'oxydes d'azote bien plus importante que la différence économisée par le passage d'un tracteur de phase 4 à un véhicule de phase 5 », affirme le directeur de l'ASMA. Toutefois, Pierre-Alain Rom est conscient qu'un tel scénario est presque impossible. Personne n'abandonnera un vieux tracteur amorti depuis longtemps et, de ce fait, très rentable pour l'exploitation. On pourrait mettre en place une prime à la casse. Mais ce serait presque irréalisable sur le plan politique.

### Pour l'image de l'agriculture

« Nous sommes évidemment conscients du fait que les importateurs et les revendeurs de machines agricoles n'apprécient pas ce dépliant », déclare Josef Murer, président de l'Union des paysans de

Suisse centrale. Il a participé à la rédaction de ce document. Agriculteur à Baar (ZG), Josef Murer défend ardemment ce texte. « Dans l'agriculture, nous subissons une énorme pression en termes de protection de l'environnement et sommes constamment observés de toutes parts », confie-t-il. C'est une bonne chose que les tracteurs encore plus propres grâce à la plus récente technologie de dépollution des gaz d'échappement arrivent seuls sur le marché; c'est une obligation d'en informer les agriculteurs. À cela s'ajoute que ces derniers ne peuvent souvent réaliser des travaux pour des communes ou des entreprises publiques que s'ils possèdent des véhicules respectant les dernières normes. Après tout, il en va de leur réputation et de l'image de l'agriculture.

### « À chacun de décider par lui-même »

À propos de la distorsion du marché évoquée par Pierre-Alain Rom, Josef Murer est d'avis que les commerçants en machines agricoles pourront encore vendre des tracteurs conformes à l'ancienne norme. « Je ne m'en fais pas à ce sujet, les tracteurs devront simplement être vendus à un prix plus avantageux. Cela s'est déjà produit lors du passage à la norme 4, il y a quelques années. » Cependant, Josef Murer indique clairement que le dépliant ne visait pas cela, mais avait pour objectif de sensibiliser les personnes concernées à l'arrivée de la norme 5. Les offices de l'agriculture de Suisse centrale reconnaissent que la réduction des émissions de particules et d'oxydes d'azote la plus significative est obtenue

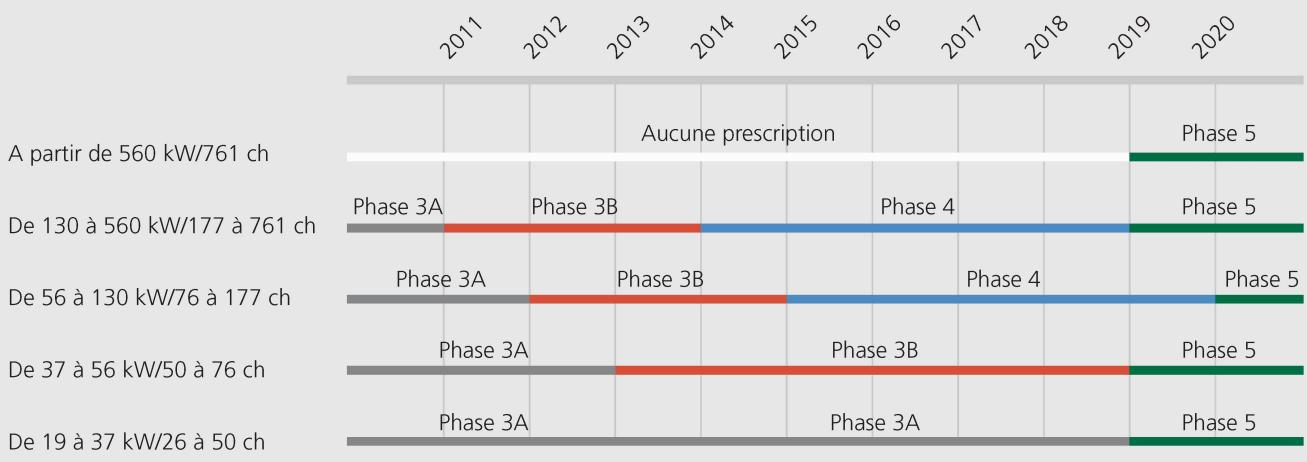
en remplaçant des vieux tracteurs. Le dépliant l'exprime ainsi: « Les véhicules agricoles ont un faible taux de renouvellement et sont fréquemment utilisés pendant bien plus de 20 ans. C'est la raison pour laquelle investir dans une machine moins polluante vaut la peine à long terme. » Ainsi, l'achat d'un nouveau tracteur est-il recommandé « ... peut-être pas tout de suite, mais quand la norme 5 entrera en vigueur », ajoute Josef Murer. Il rappelle que chaque agriculteur décide en fin de compte lui-même de ses acquisitions et du fonctionnement de son exploitation. C'est aussi une affaire de gestion. Les tracteurs équipés de la meilleure technologie de dépollution des gaz d'échappement coûtent en général un peu plus cher. ■

### Norme de dépollution 5

La norme de dépollution 4 est actuellement en vigueur pour les véhicules agricoles. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la norme 5 entrera en application dans l'Union européenne (UE). Elle impose des seuils plus stricts en termes d'émissions de polluants atmosphériques pour l'ensemble des véhicules, machines et appareils motorisés qui ne sont pas des véhicules routiers. Ceci signifie que, à partir de 2019, seuls des véhicules et machines agricoles et forestiers équipés d'un filtre à particules et d'un catalyseur SCR arriveront progressivement sur le marché. Les véhicules de phase 5 rejettent passé 90% d'oxydes d'azote et de particules de suie en moins.

### Calendrier de l'évolution des normes en matière d'échappement

**Normes d'émissions pour les véhicules non routiers (off-road), donc notamment les engins agricoles et forestiers en Europe.**



Ce schéma indique les dates d'introduction des normes d'émissions en Europe. La phase 5 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les véhicules correspondant à cette nouvelle norme émettent passé 90 % de suies et d'oxydes d'azote en moins. Schéma : Technique Agricole; Source : CNH

# « La transition est échelonnée en fonction des classes de puissance »

« Il faudra un certain temps avant que la norme de dépollution 5 soit entièrement appliquée », explique Jürg Minger, président de l'ASMA, dans cette interview.



Jürg Minger, président de l'Association suisse de la machine agricole (ASMA).

Photo: Roman Engeler

**Technique Agricole:** La norme européenne de dépollution 5 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans six mois environ. Peut-on déjà acheter des tracteurs conformes à cette norme ?

Jürg Minger: Oui, des modèles de divers fabricants devraient arriver progressivement sur le marché ; la fabrication est en train de se réorienter. Toutefois, la grande partie des moteurs les plus récents n'arrivera qu'en 2019, après l'entrée en vigueur de la nouvelle norme.

**Ces tracteurs sont-ils proposés dans toutes les catégories de puissance ?**

On ne peut pas se prononcer de manière générale, tout dépend de la production planifiée par chaque fabricant. La tendance veut que les modèles des catégories de puissances les plus élevées soient équipés plus tôt de moteurs conformes à la norme 5.

**Des délais de transition s'appliquent à l'introduction de la norme de dépollution 5. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**

Le principe est le suivant: les véhicules conformes à la norme 4 importés en Suisse avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 peuvent être immatriculés à un moment ultérieur, la date du cachet des douanes étant déterminante. On ne peut encore rien dire sur les délais de transition, sauf qu'ils sont accordés par les instances politiques (Office fédéral des routes).

**Cela signifie-t-il que la norme 5 ne sera entièrement appliquée que dans trois à quatre ans, c'est-à-dire que toute les catégories de puissance ne seront équipées en conséquence qu'à ce moment-là ?**

La transition est échelonnée en fonction de la catégorie de puissance. L'on peut prévoir qu'il faudra un certain temps jusqu'à ce que la norme 5 soit entièrement appliquée.

**Peut-on s'attendre à voir des tracteurs équipés des moteurs de phase 5 à l'Agrama en novembre prochain ?**

On peut partir du principe que certains fabricants exposeront déjà ces moteurs.

La presse spécialisée fournira certainement très bientôt des informations à ce propos.

**Pendant combien de temps les tracteurs conformes à la norme 4, toujours en vigueur à l'heure actuelle, resteront-ils sur le marché ? Et jusqu'à quand les commerçants en machines agricoles pourront-ils encore en vendre ? Doit-on parler de tracteurs de stock ?**

On peut partir du principe que de tels modèles seront encore commercialisés pendant quelques mois après l'expiration du délai d'introduction, mais les stocks ne seront pas trop renouvelés.

**Que va-t-il se passer pour les grandes machines de récolte, comme les moissonneuses-batteuses ? Et pour les transporteurs et les faucheuses à deux essieux ? La situation est-elle la même que pour les tracteurs ?**

Oui, le même échelonnement que celui pour les tracteurs s'applique à ces types de machines.

**Les véhicules seront-ils plus chers avec la nouvelle norme ? Si tel est le cas, de quel ordre de pourcentage parlons-nous ?**

On peut s'attendre à ce que la nouvelle génération de moteurs influera sur les prix. Selon le fabricant, l'augmentation sera comprise entre 3 et 5%.

**La norme 5 marque-t-elle la fin de la réduction des gaz d'échappement des véhicules agricoles ? Ou un durcissement supplémentaire est-il prévu ?**

L'industrie est liée aux dispositions légales. Nous ignorons si d'autres renforcements sont prévus. Etant donné que la technique progresse en permanence, on peut supposer qu'il y aura encore des changements dans les années qui viennent. On peut aussi s'attendre à des innovations dans le domaine des entraînements.

Interview: Heinz Röthlisberger

# L'élection peut commencer !

Un jury, auquel participe *Technique Agricole*, élit un « Tracteur de l'année » (« Tractor of the Year ») dans trois catégories et attribue une distinction spéciale au véhicule de la sélection arborant le meilleur design. Les candidats pour 2019 sont désormais connus.

Roman Engeler et Stephan Schmidlin\*

Le défi est lancé, aussi bien pour les candidats que pour les membres du jury. C'est, bien sûr, du concours pour la distinction de « Tractor of the Year », « Tracteur de l'année », dont il est question. Les débats ont commencé par une réunion préparatoire de deux jours, au cours de laquelle les constructeurs de tracteurs sont venus présenter leur modèles, en paroles et en images, aux représentants de 24 revues agricoles d'autant de pays européens.

La participation est en baisse cette année; l'euphorie des fabricants en matière d'innovation a vraisemblablement perdu en intensité. En plus, le nombre de nouveautés est toujours plus faible les années « sans », sans Agritechnica s'entend.

## Tracteurs spéciaux

Dans la catégorie des tracteurs spéciaux (« Best of Specialized »), se trouvent le Same « Frutteto CVT 115 S » et le Landini « Rex 4-120 GT » à rapports enclenchables sous charge. Il s'agit de deux tracteurs étroits qui sont en confrontation avec l'Antonio Carraro « TTR 7600 Infinity », un porte-outils pour les pentes à transmission à variation continue.

Le Landini « Rex 4 » arbore un design séduisant, plus une nouvelle cabine et un moteur Deutz.

Le Same « Frutteto CVT S » a été dévoilé il y a quelques semaines seulement (voir l'article en page 36). C'est un véhicule doté d'un riche équipement hydraulique et d'une nouvelle transmission à variation continue.

Sur l'Antonio Carraro « TTR 7600 Infinity », la transmission mariant hydrostat et mécanique retient particulièrement l'attention. Un puissant Kohler assure une motorisation à la hauteur.

\*Stephan Schmidlin est journaliste agricole, spécialisé en machinisme, et représente *Technique Agricole* dans le jury du « Tractor of the Year ».

## « Best of Utility »

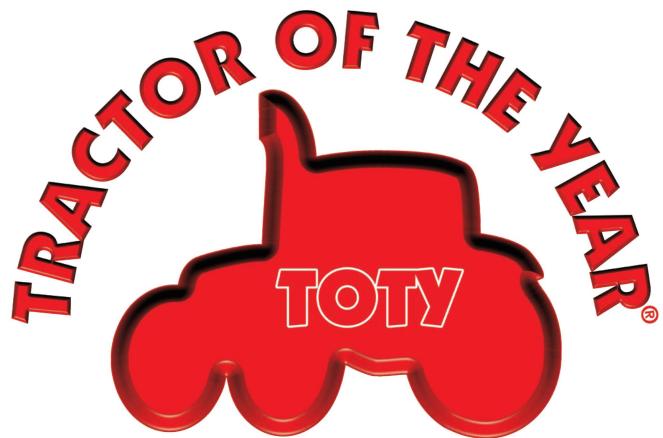
En catégorie « Best of Utility » (4 cylindres, 9 tonnes maximum de poids total en charge), quatre modèles se disputent le titre, deux du groupe CNH et deux du groupe Agco.

Le « 4115 Kompakt HD » est un Steyr, qui a été présenté au jury sur le thème du « retour aux sources » (« Back to the roots »). Doté d'un levier multifonction, sinon plutôt sobrement équipé, ce tracteur possède une motorisation remarquable. Case IH met son « Farmall 75A » en jeu pour le concours. C'est un autre tracteur simplement mais efficacement équipé. Sa polyvalence est son atout principal. Cette année, Fendt essaie de décrocher le titre avec son modèle « 313 Vario ». Avec sa transmission à variation continue, une riche dotation en termes d'équipements et un potentiel de fonctions inédit de son chargeur frontal pour sa catégorie de puissance, ce tracteur est à la hauteur de nombreuses missions.

Pour Massey Ferguson, c'est le « 6713 » qui cherchera à tirer les marrons du feu. Son équipement d'épurateur des gaz d'échappement compact est un « plus ». Pour ce concours, on aurait imaginé que MF propose sa transmission « Dyna-4 » plutôt que sa boîte mécanique 12/12.

## La catégorie principale

Seuls trois modèles ont été proposés cette année en catégorie reine du concours, celle du « Tractor of the Year » proprement dit. Le Tchèque Zetor essaie une nouvelle fois de décrocher un titre dans cette compétition avec son « HSX 140 », un modèle de la gamme « Forterra » qui fête ses 20 ans d'existence en cette année



2018. Ce tracteur, à l'équipement simple et efficace, peut aussi faire valoir son moteur conçu en interne par la marque. Il s'est déjà démarqué lors des premiers tests.

Case IH envoie son « Maxxum 145 Multi-controller » au combat, avec sa transmission à 8 rapports sous charge. Il garde des airs de tracteur compact, en dépit d'un empattement de 2,68 m.

McCormick participe avec le « X7.690 P6-Drive ». Entraîné par les 205 chevaux de son moteur FPT et une boîte automatique ZF, ce tracteur est le plus puissant de tous les concurrents sélectionnés.

## Perspectives

Ces prochains mois, les membres du jury iront examiner chaque concurrent lors de tests sur le terrain, de sorte à pouvoir, fin octobre, aborder les débats finals avec des arguments factuels. La remise du prix aura lieu en novembre, dans le cadre de l'Eima, à Bologne (I).

Pour les prochaines éditions du concours, le jury réfléchit à la possibilité de créer un nouveau titre à décerner au « Tracteur durable de l'année ». Comment et à quelles conditions ? Les idées sont là, le débat se poursuit pour les concrétiser dans les mois à venir, afin de pouvoir informer à temps les constructeurs sur les conditions de participation. ■



Réunion de famille des véhicules Steyr en livrée orange sur la route alpine du Grossglockner. Photos: Ruedi Hunger

## Orange : la couleur du succès

**L'orange caractéristique des engins de voirie appartient de longue date à l'ADN de la société Steyr. Bien des communes ont été convaincues par la qualité des systèmes développés à partir de ses tracteurs de voirie.**

**Ruedi Hunger**

La spectaculaire route alpine du Grossglockner (Grossglockner Hochalpenstrasse), permet de rejoindre la Carinthie depuis le Tyrol autrichien par un col culminant à plus de 2500 m d'altitude. Elle offre de somptueux points de vue sur le plus haut sommet autrichien, le Grossglockner (3798 m). Il n'y a rien de surprenant à ce que la route soit chaque hiver recouverte d'une couche de neige de plusieurs mètres. Depuis 1954, des fraises à neige automotrices, spécialement réalisées à cet effet, s'y attaquent au printemps pour que la route soit ouverte à la circulation en mai. Ces fraises sont assistées de tracteurs Steyr équipés de fraises à neige portées.

### Dans un décor majestueux

On comprend mieux pourquoi Steyr a choisi ce sommet pour organiser, durant la troisième semaine de mai, sa présentation de véhicules communaux. Les conditions le long de la route alpine du Grossglockner sont aussi contrastées que les défis auxquels les communes doivent répondre avec leurs véhicules. Les tracteurs de voirie Steyr sont équipés d'usine d'une interface unifiée pour outils portés, de pneus spéciaux, d'un système d'éclairage amélioré et de la livrée orange permettant de les repérer de loin. Parmi les nouveautés commercialisées par Steyr en 2018, citons le « Profi » avec sa transmission « S-Control-8 », la série « Kompakt-HD » et le « 6250 Terrus CVT » de la catégorie des tracteurs de haut de gamme.

### Interface unifiée

Steyr dote ses tracteurs de l'« Euro III System Adapter », une interface pour outils

portés très robuste dont le principe de construction a été amélioré. Ce châssis est assemblé par des vis à métal, sans écrous. Les dimensions disponibles, 210 mm, 330 mm et 450 mm, servent à l'attelage des outils portés courants. Sa construction robuste le rend apte à reprendre les importants efforts de torsion engendrés par certains équipements. L'interface unifiée réduit le temps de montage. La plaque « Euro III System Adapter » peut être échangée facilement contre un relevage hydraulique frontal avec système d'attelage à vis ou à broches. Les modèles de tracteurs fournis d'origine avec un chargeur frontal disposent des espaces de montage nécessaires et les conduites hydrauliques sont déjà prévues.

### Last, but not least

Les tracteurs composant la « flotte orange » servent toute l'année de porte-

outils polyvalents. La commercialisation des véhicules selon la procédure imposée par l'Union européenne (UE) était jusqu'à présent une entreprise fastidieuse. Entretemps, la société Steyr a signé un contrat-cadre, conforme aux exigences de l'UE, avec la centrale d'achat fédérale autrichienne « Bundesbeschaffung GmbH » (BBG), en vue de faciliter pour les communes l'achat de tracteurs et autres outils. Le contrôle très strict des offres par la BBG, lié au regroupement des besoins de centaines de donneurs d'ordres et à la maîtrise de la diversité des produits grâce à une certaine standardisation, ferait bénéficier les clients des meilleures performances au meilleur prix, affirme-t-on dans un communiqué de presse publié par la direction de Steyr. Rudolf Hinterberger, le directeur commercial, se dit persuadé que cet accord-cadre assurera les meilleures conditions possibles et une sécurité juridique totale. Cet accord-cadre n'a cependant aucune validité en Suisse.

### Conclusion

Dans le domaine communal tout est un peu différent. La société Steyr le sait d'expérience et sa gamme de produits « orange » s'efforce de répondre au mieux aux attentes particulières des communes, avec succès semble-t-il. ■



S'agissant de travaux de voirie, il n'y a jamais de saison creuse, d'où la grande diversité des outils nécessaires.

[www.g40.ch](http://www.g40.ch)



# *circuler en sécurité*

**Le G40, cours pratique de conduite  
de véhicules agricoles, de l'Association  
suisse pour l'équipement technique  
de l'agriculture peut être suivi dès l'âge  
de 14 ans.**

**L'original!  
Eprouvé et couronné  
de succès!**



[www.facebook.com/g40svlt](http://www.facebook.com/g40svlt)



**SVLT  
ASETA**

**ASETA | SVLT**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
Téléphone 056 462 32 00